SYNERGIE HUISSIERS13

75, Rue M.Berthelot - Antélios F 13290 AIX-EN-PCE

Huissiers de Justice associés

Alain COUDERT **Michel DUCOS**
René SIMEONE **Anaïs SABATIER**
Xavier TITTON **Frédéric ARLAUD**
Didier AUBERT **Stéphanie TERRIER**
Yannick SIMEONE **Philippe RAOUX**
Romuald ASSOUS **Laura NGUYEN**

Huissier salarié

Patrick BIANCHI

Référence à rappeler : 50 / **2750505**
Responsable : LNGA
Téléphone: **04.91.54.25.19**
Fax : 04.91.54.81.51
Mail : contact@synergiehuissiers13.fr

Site internet :
https://www.synergie-huissiers-13.fr

Société civile professionnelle Multi-Offices d'Huissiers de Justice

(Siège social) 21 rue Bonnefoy 13006
MARSEILLE

22 avenue du Peymian 13600
LA CIOTAT

ZA Les Milles – Antélios Bât. F
75, rue Marcellin Berthelot 13290
AIX-EN-PROVENCE

2 rue de l'Ancien Collège 13150
TARASCON

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

EXPEDITION

Paiement CB sécurisé en ligne :
https://www.jepaieparcarte.com/0196

Crédit Agricole de Provence
IBAN: FR7611306000934811493926109
BIC: AGRIFRPP813

Emol. Art R444-3 C Com. 219.16
Emolument complémentaire ...mémoire
Transp. Art A.444-48 .....7.67
Total H.T. 226.83
Total TVA 45.37
Affr. Art A.444-48(1).....4.00
Total Eurs TTC.....276.20

PROCES VERBAL DESCRIPTIF A FIN DE SAISIE IMMOBILIERE

Articles R.322-1 à 3 du Code des procédures civiles d'exécution

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE TROIS DECEMBRE A 12 H 15

Durée de référence minutes 60

A LA REQUETE DE : Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Vert Bocage 2 dont le siège social est Vert Bocage 2 263 Avenue Alphonse Daudet 13300 SALON DE PROVENCE, agissant poursuites et diligences de son syndic en exercice, domicilié audit siège en cette qualité la SAS DEVICTOR IMMOBILIER dont le siège social est 55, Av. de la 1ère DFL ZAC Les Plâtrières Célony 13090 AIX EN PROVENCE, immatriculée au RCS de AIX EN PROVENCE 399 464 056, agissant poursuites et diligences de son président, domicilié audit siège en cette qualité.

Ayant pour avocat **Maître Lisa VIETTI**, Avocat à la Cour, demeurant Espace Beauvalle – Bâtiment C – 6 Rue Mahatma Gandhi à AIX EN PROVENCE 13090, associée de la SELARL JURISBELAIR dont le siège social est 50 Rue Breteuil 13006 MARSEILLE (Tél 04 91 92 10 23 – Fax 04 91 92 10 26 – Mail : l.vietti@jurisbelair.com)

Nous, Anaïs SABATIER, Huissier de justice associé au sein de la S.C.P. SYNERGIE HUISSIERS 13, société civile professionnelle Multi-Offices d'Huissiers de justice Associés, ayant son siège social 21 rue Bonnefoy 13006 MARSEILLE, un office à la résidence d'AIX-EN-PROVENCE (13290), ZA Les Milles - Antélios Bât. F - 75, rue Marcellin Berthelot, un office à la résidence de TARASCON (13150), 2 rue de l'Ancien Collège, et un bureau secondaire à LA CIOTAT (13600), 22 avenue du Peymian, agissant par l'un d'eux soussigné,

Agissant en vertu :

- D'un jugement rendu par le Tribunal judiciaire d'AIX EN PROVENCE en date du 09 février 2021, signifié à partie suivant exploit en date du 25 février 2021 et définitif suivant certificat de non-appel en date du 10 juin 2021
- D'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 03 novembre 2020

Et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution
Et en suite d'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière précédemment signifié à parties et resté infructueux,

CERTIFIONS ET ATTESTONS

Nous être transportés ce jour au domicile de [redacted] demeurant Résidence Vert Bocage 2, Les Acacias 1, 263 Avenue Alphonse Daudet 13300 SALON DE PROVENCE, débiteurs saisis,

A l'effet d'établir le descriptif des biens précédemment saisis à savoir :

Dans un ensemble immobilier situé à SALON DE PROVENCE (BOUCHES-DU-RHONE) 13300 Chemin du Talagard dénommé « VERT BOCAGE II », cadastré sur ladite commune, Section BN 307 pour une contenance de 10 a et 83 ca, Section BN 308 pour une contenance de 2 ha 33a et 02 ca, et Section BN 309 pour une contenance de 15 a et 64 ca.

Me transportant à ladite adresse [redacted]

- EXPRESS CLES Serrurier a satisfait
- CUENA Hugo Témoin a satisfait
- SALEN Mattéo Témoin a satisfait

Et de Monsieur HIBEL Guillaume, expert au sein de la société GENERAL SERVICES (DIAGNOSTICS IMMOBILIERS), requis par nous, nous avons dressé le descriptif ci-après :

I. DESCRIPTION DE SLIEUX, COMPOSITION ET SUPERFICIE

Le bien dont il s'agit se situe au Nord de la Commune de SALON DE PROVENCE (13300).

Le bien est établi sur les parcelles BN 307, BN 308 et BN 309, composé de deux lots.

Le **lot n°13** : un appartement dans le bâtiment A de type F 5 situé au troisième étage côté Sud du bloc portant le numéro UN (1) du bâtiment désigné par la lettre A.
Avec les cinquante/dix millièmes (50/10 000eme) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les deux cent vingt-huit/ dix millièmes (228/10 000eme) des parties communes particulières au bâtiment « A ».

Le **lot n°14** : une cave dans le bâtiment A située au sous-sol du bloc, portant le numéro 7 du plan des sous-sol avec les trois/dix millièmes (3/10 000eme) de la propriété du sol et des parties communes générales.
Et les dix/dix millièmes (10/10 000eme) des parties communes particulières au bâtiment « A ».

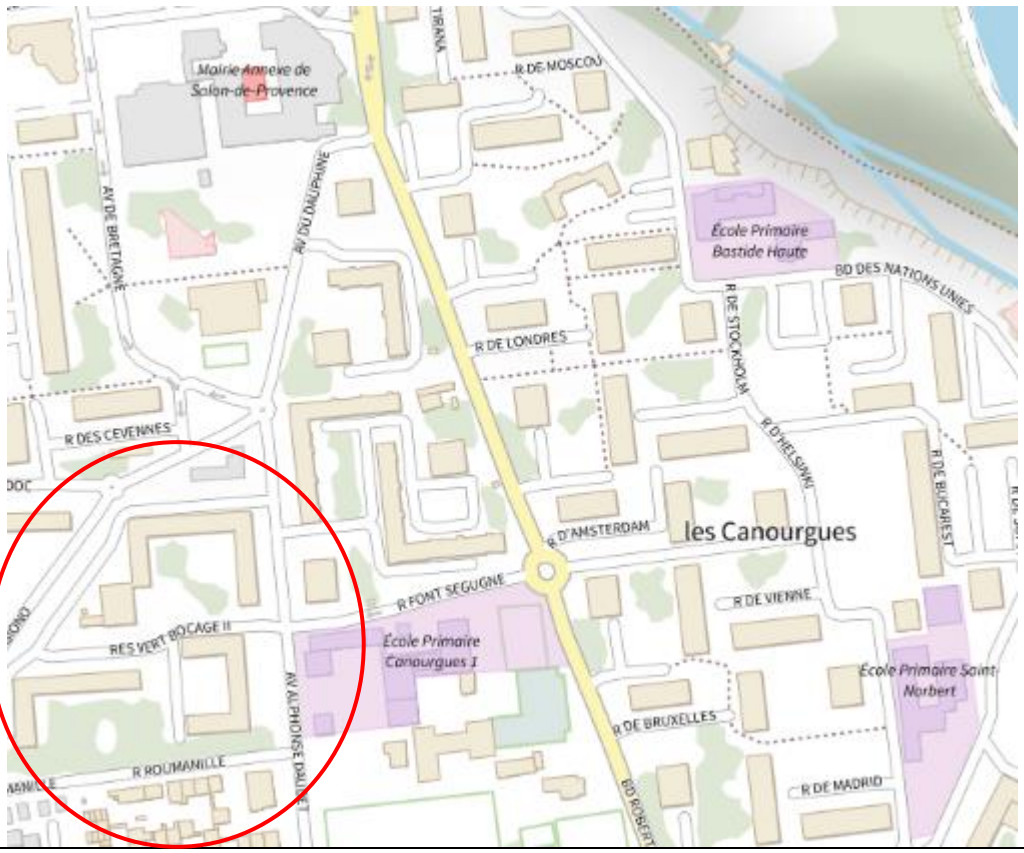

L'accès à l'ensemble immobilier s'effectue depuis l'Avenue Alphonse Daudet au moyen d'un portail coulissant à ouverture et fermeture automatique, sécurisé ainsi que par un portillon piéton. Interphone et VIGIK.

Insertion d'une capture GOOGLE STREET VIEW

Le bâtiment dénommée Les Acacias 1 dans lequel se trouve le bien saisi se trouve à l'extrémité gauche du parking de la résidence.

L'immeuble d'une superficie Loi Carrez de 91.15m² est un appartement de type T 5 situé au troisième étage de l'immeuble, composé d'un cuisine, d'un double séjour, un couloir de distribution, un WC, une salle de douche, 3 chambres, une loggia et un balcon.

Une cave, n°7 située au sous-sol de l'immeuble.

Equipements – Production de chauffage et d'eau chaude sanitaire

Le logement est alimenté en gaz - gaz naturel dont le distributeur est ENGIE . Il s'agit d'un chauffage collectif.

La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un cumulus électrique à accumulation vertical.

Alimentation GAZ

Chauffe-eau

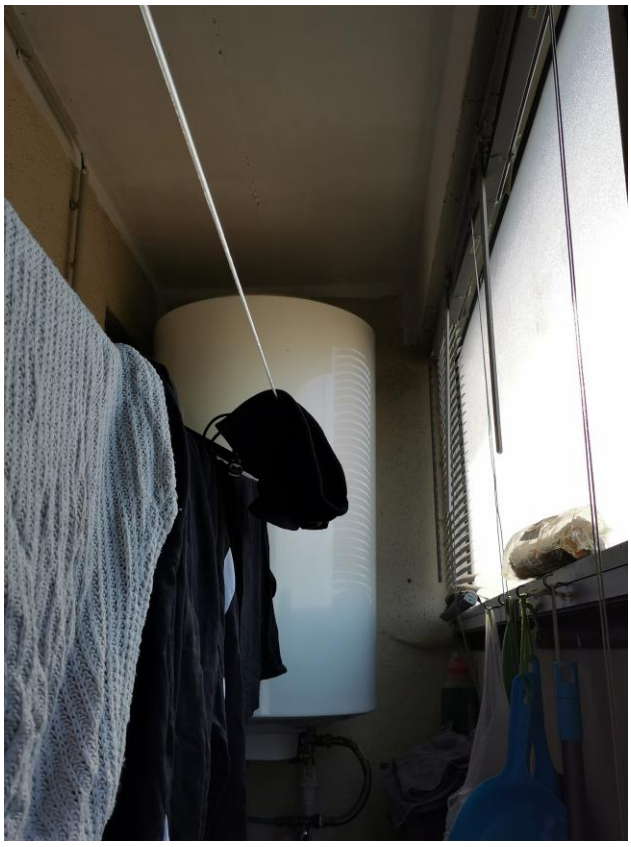

De manière générale, je constate que le sol du logement est carrelé.
Les murs et les plafonds sont peints. Les peintures sont anciennes.
Dans les chambres, je constate que les sols sont recouverts d'un revêtement de type dalle en plastique imitation parquet. Les revêtements sont anciens. Les murs sont tapissés.
Les volets bois des ouvertures sont anciens.

Les installations électriques et points lumineux sont anciens.
Les sanitaires sont anciens également.

Nous intégrons ci-après les différents clichés photographiques pris sur les lieux.

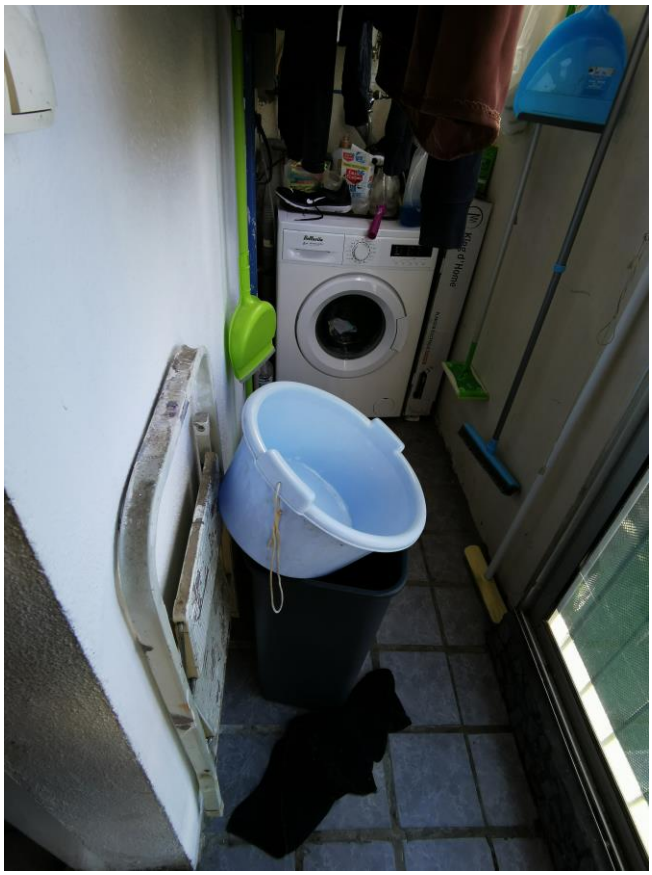

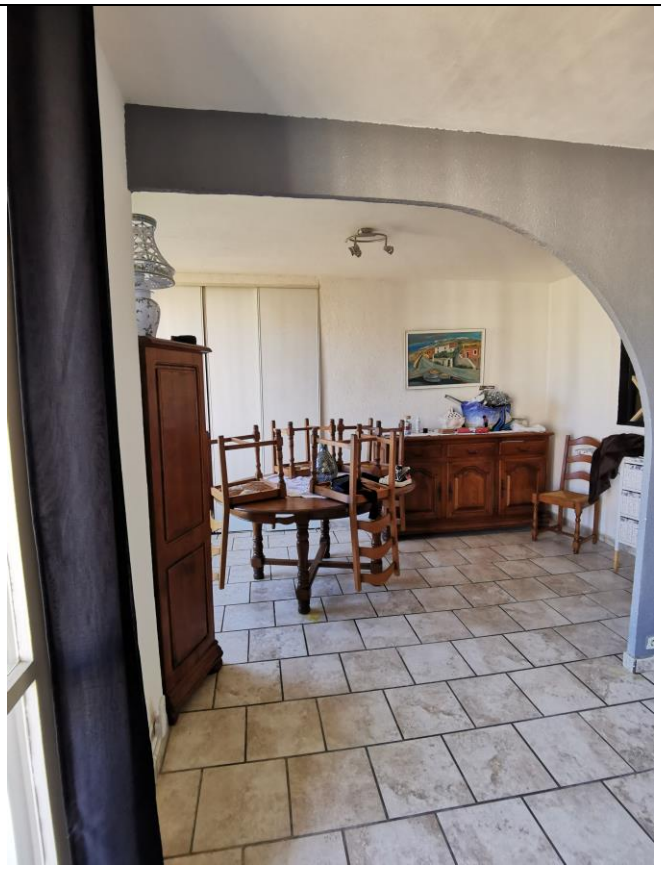

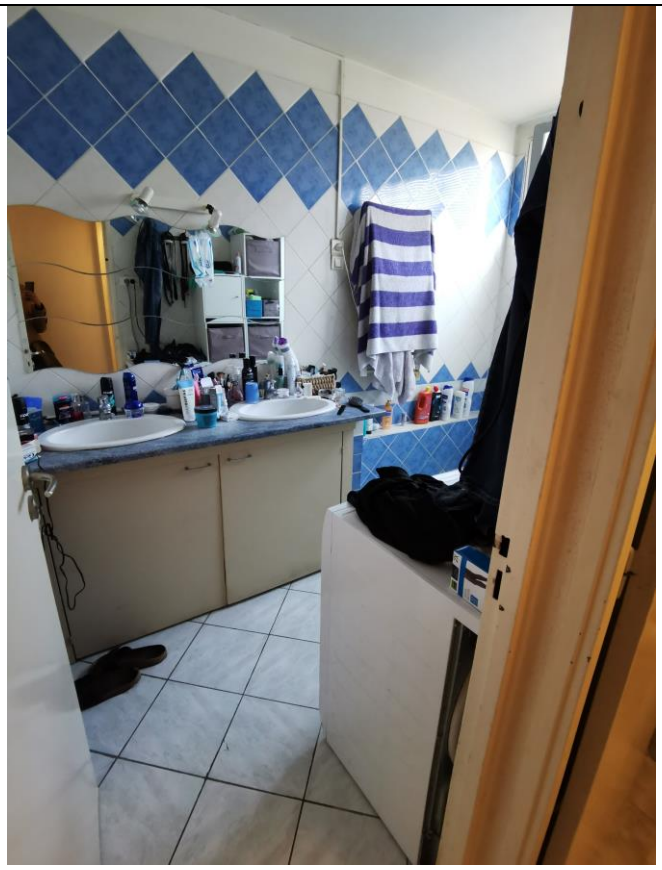

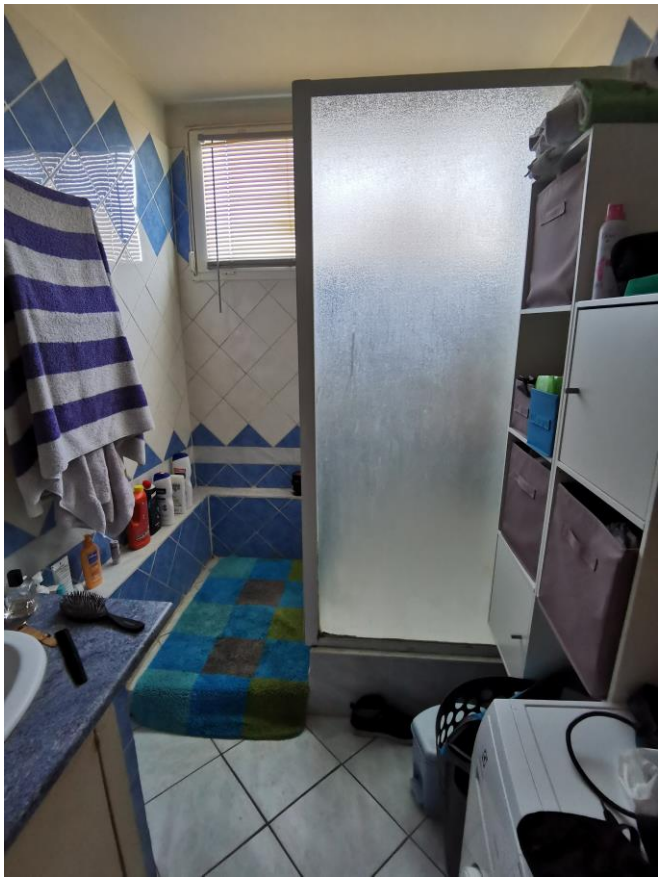

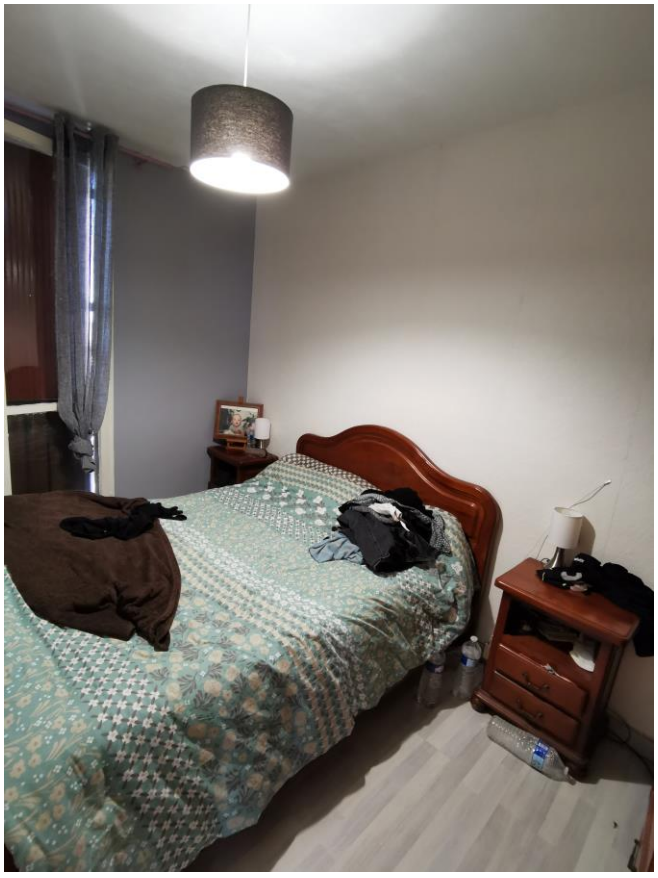

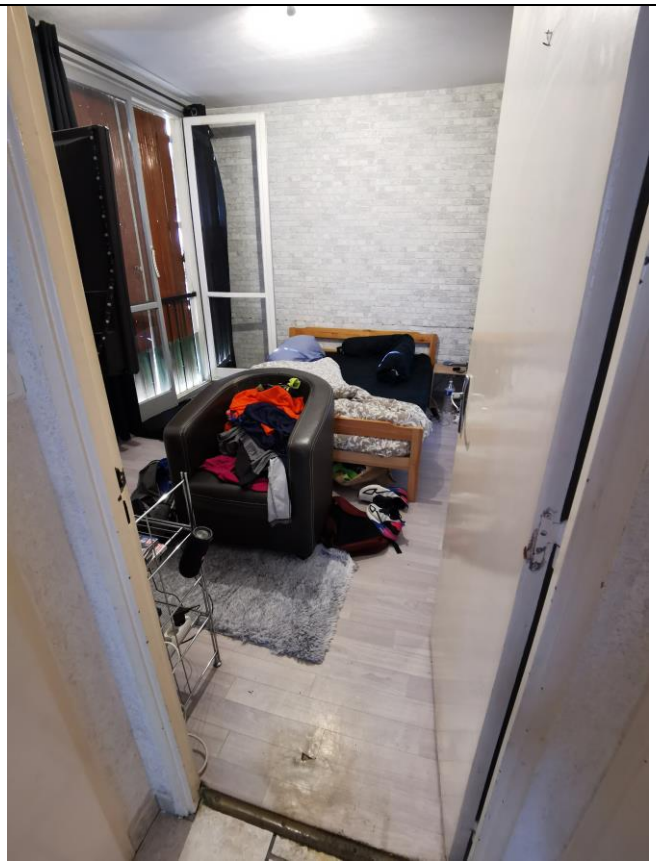

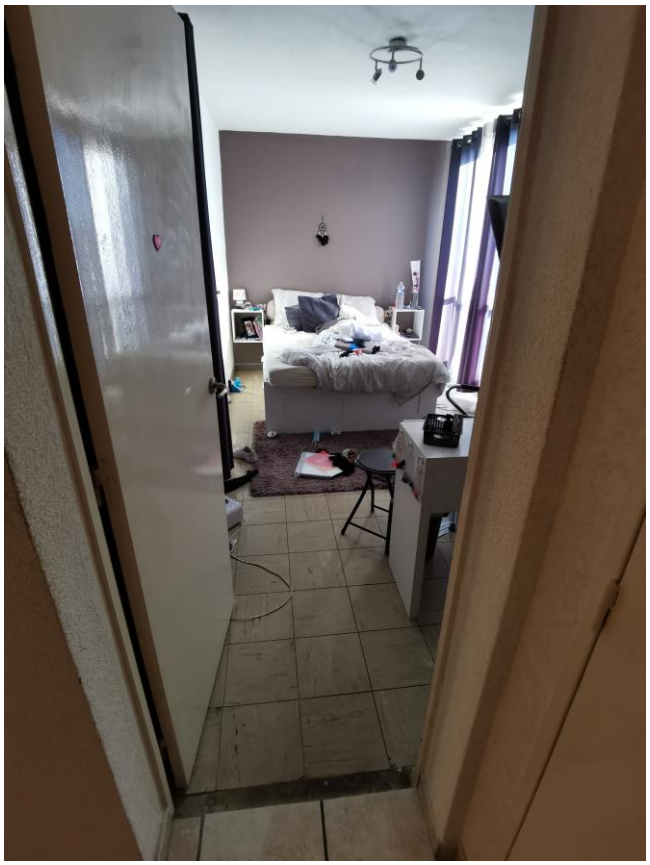

Cave n°7

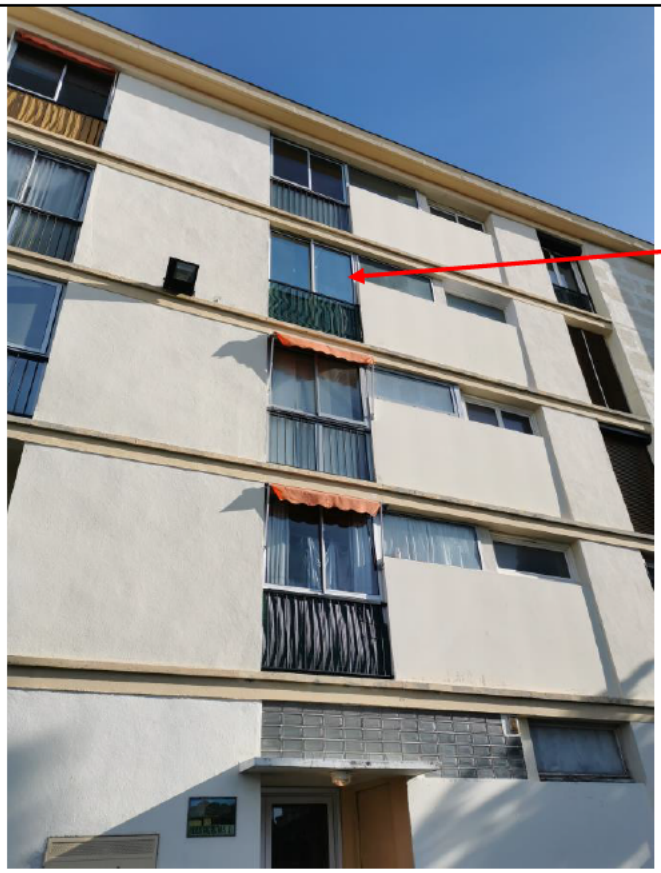

II. CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS ET MENTIONS DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT

Le logement est actuellement occupé par [redacted].

III. COORDONNEES DU SYNDIC

Le Cabinet DEVICTOR IMMOBILIER dont le siège social est 55 avenue de la première division française libre 13300 SALON DE PROVENCE est le syndic de l'immeuble.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif auquel est joint le dossier contenant les diagnostics techniques dressés ce jour.

Anaïs SABATIER

SYNERGIE HUISSIERS 13 Huissiers de Justice associés